

Tableau des équipements obligatoires par discipline (pour les entrainements et les compétitions)

DISCIPLINE	PROTECTION DU CORPS	GANTS	PROTECTION PECTORALE / DORSALE	CASQUE
CCR	Combinaison de cuir 1 pièce Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Obligatoire : Dorsale*	Intégral obligatoire Norme FIM, ECE 22/05
DRAGSTER	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces Doublure synthétique interdite.	Cuir	Obligatoire pour les épreuves FFM : Dorsale*	Intégral obligatoire Norme FIM, ECE 22/05
COURSES SUR PISTE	Combinaison de cuir 1 pièce Matériau synthétique autorisé si conforme (FIM, 65 - 07 - 65 - 08)	Cuir	Obligatoire pour les épreuves FFM : (voir les Règlements CCP).	Norme FIM Intégral recommandée, ECE 22/05
COURSES SUR GLACE	Combinaison de cuir 1 pièce Sous-vêtement en laine ou en fibres synthétiques interdits.	Cuir	Obligatoire pour les épreuves FFM Polyéthylène Fibre. (voir les Règlements CCP).	Norme FIM Intégral recommandée, ECE 22/05
TRIAL	Vêtement en tissus ou cuir qui couvre totalement les bras	Obligatoires	Recommandée : Dorsale*	ECE 22/05
ENDURO	Vêtement en cuir ou matériaux équivalents.	Cuir ou matière équivalente	Obligatoire : Protections : Pectorale / Dorsale*	Intégral obligatoire, ECE 22/05
RALLYES ROUTIERS	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces.	Cuir ou matière équivalente	Obligatoire : Dorsale*	ECE 22/05
MOTOCROSS	Vêtement en matière résistante qui couvre les bras.	Cuir ou matière équivalente	Obligatoire pour les épreuves FFM : Protections : Pectorale / Dorsale*	Norme FIM FFM Intégral obligatoire, ECE 22/05
SUPERMOTARD	Combinaison de cuir 1 pièce ou matériaux équivalents. doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Obligatoire pour les épreuves FFM : Dorsale*	Norme FIM FFM Intégral obligatoire, ECE 22/05

Les casques de plus de 5 ans ou en mauvais état, pourront être retirés par les commissaires techniques.

Le port de bottes en cuir ou en matériaux synthétiques (homologuées) est obligatoire.

*** Protection pectorale norme CE - EN 14021 avec ou sans le pictogramme est obligatoire. Protection dorsale ou gilet (pectorale et dorsale) norme CE - EN 1621-1 ou CE - EN 1621-2 avec le pictogramme est obligatoire.**